

PREPARATION AU BAPTEME DE VOTRE ENFANT

ANNEE 2023-2024

(Enfant de moins de 4 ans)



Chers parents,

Vous venez demander le sacrement de baptême pour votre enfant, et nous nous en réjouissons. Les membres de l'Equipe Baptême ainsi que la paroisse vous aideront à préparer cet événement important le mieux possible.

La préparation du baptême de votre enfant se fera en plusieurs étapes.

Pourquoi en plusieurs étapes ? Baptiser un enfant semble un acte tout simple et naturel : « nos parents nous ont fait baptiser, nous continuons cette belle tradition »... Pourtant, le baptême n'est pas si naturel... C'est surnaturel ! Le jour de son baptême, votre enfant va faire une expérience extraordinaire qui va le changer en profondeur et pour toute la vie ! En quoi consiste cette expérience ? Que va-t-elle impliquer pour vous parents après le baptême ? Les rencontres de préparation vous permettront de répondre à ces questions et de mieux comprendre la portée du baptême que vous demandez.

Où auront lieu les rencontres ? A la salle paroissiale St Alban à Elven (place du Lurin, parking de la Poste), et à l'église Saint Alban d'Elven.

Quand auront lieu les rencontres ? Vous trouverez page suivante le calendrier des rencontres. 2 rencontres auront lieu avant le baptême et à la participation d'une messe.

Comment se passent les rencontres ?

La rencontre 1 se déroule en couple. Vous retrouverez les animateurs et d'autres parents qui demandent comme vous à faire baptiser leur enfant. Les échanges et les réflexions se passent dans une atmosphère décontractée et conviviale.

La rencontre 2 peut se vivre avec vos enfants, et les futurs parrain/marraine.

Lors de la rencontre 2, si vous avez des enfants de 3 à 7 ans, ils seront accueillis en parallèle à une séance d'éveil à la foi.



DATES DES PREPARATIONS

Session octobre 2023 pour un baptême à partir du 29 octobre

- Rencontre 1 :** le jeudi 5 octobre de 20h30 à 22h
« Aimés et Bénis de Dieu ! » puis « Sauvés ! »
+ Lors de la messe de votre paroisse le we du 14/15 ou 21/22 octobre : bénédiction et remise d'un cierge pour le baptême
- Rencontre 2 :** le samedi 14 octobre de 11h à 12h30 « Baptisés ! », avec préparation de la célébration
-

Session janvier 2024 pour un baptême à partir du 1er février

- Rencontre 1 :** le jeudi 18 janvier de 20h30 à 22h « Aimés et Bénis de Dieu ! »
« Aimés et Bénis de Dieu ! » puis « Sauvés ! »
+ Lors de la messe de votre paroisse les we des 20/21 ou 27/28 janvier : bénédiction et remise d'un cierge pour le baptême
- Rencontre 2 :** le samedi 27 janvier de 11h à 12h30 « Baptisés ! », avec préparation de la célébration
-

Session mars 2024 pour un baptême à partir du 1er avril

- Rencontre 1 :** le mercredi 13 mars de 20h30 à 22h OU jeudi 21 mars de 20h30 à 22h
« Aimés et Bénis de Dieu ! » puis « Sauvés ! »
+ Lors de la messe de votre paroisse les 16/17 mars ou 23/24 mars : bénédiction et remise d'un cierge pour le baptême
- Rencontre 2 :** le samedi 23 mars de 11h à 12h30 « Baptisés ! », avec préparation de la célébration
-

Session mai 2024 pour un baptême à partir du 1er juin

- Rencontre 1 :** le mercredi 15 mai de 20h30 à 22h OU jeudi 23 mai de 20h30 à 22h
« Aimés et Bénis de Dieu ! » puis « Sauvés ! »
+ Lors de la messe de votre paroisse les we des 18/19 mai ou 25/26 mai : bénédiction et remise d'un cierge pour le baptême
- Rencontre 2 :** le samedi 25 mai de 11h à 12h30 « Baptisés ! », avec préparation de la célébration
-

Session juin 2024 pour un baptême à partir du 1er juillet

- Rencontre 1 :** le mercredi 12 juin de 20h30 à 22h OU jeudi 20 juin de 20h30 à 22h
« Aimés et Bénis de Dieu ! » puis « Sauvés ! »
+ Lors de la messe de votre paroisse les we des 15/16 ou 22/23 juin : bénédiction et remise d'un cierge pour le baptême
- Rencontre 2 :** le samedi 22 juin de 11h à 12h30 « Baptisés ! », avec préparation de la célébration

Quelques informations à lire attentivement avant de remplir la fiche de demande

Vous devez prendre contact au moins 3 mois avant la date du baptême (attention à la période estivale où il n’y a pas de session de préparation).

Date et lieu possibles pour le baptême :

Vous pouvez demander la célébration d’un baptême **le samedi ou dimanche durant les messes dominicales** (consulter les horaires de messes) **après accord du prêtre, ou bien sur l’une des dates suivantes.** Une confirmation de la part de la paroisse sera toujours nécessaire, et le baptême est conditionné au fait d’avoir suivi la préparation.

Le nombre de baptême est limité à 4 familles sur Elven, 2 familles dans les autres églises.

- Dimanche 29 octobre 2023 12h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 11 novembre 2023 11h15 à Monterblanc et Treffléan
- Samedi 16 décembre 2023 11h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 13 janvier 2024 11h15 à St Nolff et Le Gorvello
- Dimanche 11 février 2024 12h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 9 mars 2024 11h15 à à la Vraie-Croix et Trédion
- Dimanche 31 mars 2024 (Pâques) 12h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 13 avril 2024 11h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 27 avril 2024 11h15 à Treffléan et St Nolff
- Samedi 4 mai 2024 11h15 à Elven et Le Gorvello
- Jeudi 9 mai 2024 (l’Ascension) 12h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 18 mai 2024 (veille de Pentecôte) 11h15 à La Vraie- Croix et Trédion
- Dimanche 9 juin 2024 12h15 à Elven et St Nolff
- Samedi 15 juin 2024 11h15 à Treffléan et Monterblanc
- Dimanche 23 juin 2024 12h15 à Sulniac et St Nolff
- Dimanche 14 juillet 2024 12h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 20 juillet 2024 11h15 à Trédion et Treffléan
- Dimanche 4 août 2024 12h15 à Elven et Sulniac
- Jeudi 15 août 2024 (Assomption) 12h15 à Elven et Sulniac
- Samedi 24 août 2024 à 11h15 à Monterblanc et Le Gorvello
- Dimanche 1 septembre 2024 à 12h15 à Sulniac et St Nolff
- Samedi 14 septembre 2024 à 11h15 à Elven et Vraie-Croix

Le parrain, la marraine ?

L'équipe de préparation ainsi que le célébrant sont à votre écoute pour échanger sur ce point en fonction de votre situation.

L'Eglise donne des repères pour le choix du parrain et de la marraine, qui ont pour belle mission celle d'aider l'enfant à grandir humainement et spirituellement :

-il peut n'y avoir qu'un parrain ou une marraine, même si dans la majorité des cas il y a un parrain et une marraine

-au moins un des parrain ou marraine doit avoir fait sa 1ere communion

-si l'un des parrain marraine n'est pas baptisé ou n'a pas fait sa 1ere communion, il signera officiellement en tant que « témoin »

Offrande de baptême :

Les sacrements sont des dons de Dieu, ils sont donc gratuits.

Cependant, toute célébration entraîne des frais pour la paroisse (chauffage, cierges, livret, déplacements...) et vous savez que l'Eglise ne vit que grâce aux quêtes dominicales et aux dons.

A titre indicatif, et selon vos moyens, l'offrande demandée par le diocèse de Vannes est de : **65euros** (chèque à retourner dès l'inscription mais qui sera encaissé uniquement après le baptême, à l'ordre de : « Paroisse ». (Les bénévoles compléteront en précisant « Elven » ou « Sulniac » selon le lieu définitif du baptême)

Baptême hors paroisse

Si vous effectuez la préparation dans nos paroisses mais que le baptême est prévu ailleurs, vous devez remplir une fiche et nous demander une autorisation écrite de baptême hors paroisse, en contactant le presbytère.

Préparer la célébration

Vous aurez à préparer vous-même la célébration, éventuellement avec les autres familles baptisant un enfant le même jour (choix de chants, de textes, de prières, préparation de vos réponses au célébrant et impressions des livrets pour les participants). Pour vous y aider une trame de livret de préparation de la cérémonie est téléchargeable sur le site doyenne-elven.com, rubrique étapes chrétiennes/baptême.

Merci pour cette demande de Baptême. Vous serez contacté par un membre de l'équipe pour vous confirmer la date du baptême ainsi que la participation à la session de préparation. L'équipe de préparation est joignable par mail : contact.doyenne.elven@gmail.com.

A très bientôt 😊

FICHE DE DEMANDE OFFICIELLE DE BAPTEME A L'EGLISE

REEMPLIR	Date souhaitée pour la célébration du baptême, au moins 3 mois après l'inscription (voir les possibilités au dos): à l'église de Heure Si vous avez déjà un prêtre ou diacre pour célébrer le baptême, nom et coordonnées : AUCUNE DATE NE SERA CONFIRMEE A L'INSCRIPTION
NE PAS REEMPLIR :	<i>Partie remplie par le responsable des baptêmes, en lien avec les prêtres</i> Date convenue pour la célébration du baptême : à l'église de Heure Date de décision :

Veillez écrire lisiblement les coordonnées, pour qu'il n'y ait pas d'erreur dans les registres

PRENOMS de l'enfant.....

Sexe : Féminin Masculin

NOM de famille (en majuscules).....

Né(e) le..... **à**

Fils/fille de (Nom et prénom du papa).....

Et de (Nom et prénom de la maman + nom de jeune fille).....

Ses frères et sœurs : Prénom.....âge Baptisé Catéchéisé

Prénom.....âge Baptisé Catéchéisé

Prénom.....âge Baptisé Catéchéisé

Prénom.....âge Baptisé Catéchéisé

Si nous sommes mariés, c'était : à la mairie de le

à l'église de le

Notre adresse.....

Téléphone (s).....

Adresse mail.....

Session de préparation à laquelle nous nous engageons à participer :

session octobre 2023 (baptême à partir du 29/10/2023)

session janvier 2024 (baptême à partir du 01/02/2024)

Session mars 2024 (baptême à partir du 01/04/2024)

Session mai 2024 (baptême à partir du 01/05/2024)

Session juin 2024 (baptême à partir du 01/07/2024)

Si la préparation est effectuée dans une autre paroisse, donner les coordonnées du prêtre responsable de la préparation :

Nous précisons que (voir au dos les repères de l'Eglise):

Son parrain sera

âge Baptisé Confirmé Ayant communiqué

Sa marraine sera

âge Baptisé Confirmé Ayant communiqué

Son éventuel « témoin » (cf ci-dessus) sera

âge Baptisé Confirmé Ayant communiqué

Engagement des parents :

Le baptême est un acte sérieux, nous le savons. Il marque profondément l'enfant, car en lui donnant sa vie, Dieu s'engage avec lui et Dieu est fidèle.

Nous prenons le temps de formuler pourquoi nous faisons cette demande :



.....
.....
.....
.....
.....

Nous savons que nous aurons un rôle essentiel dans l'éducation de la foi de notre enfant. Mais il aura un jour besoin de s'éveiller à la foi de l'Eglise en participant à l'éveil à la foi puis la catéchèse avec d'autres enfants.

Nous prenons aujourd'hui l'engagement d'accompagner notre enfant dans l'éveil de sa foi.

A....., le

Signature du père :

Signature de la mère :

Si un seul des deux parents croit pouvoir prendre cet engagement, l'autre signe ce qui suit :
« j'ai pris connaissance de l'engagement de mon conjoint. Je suis d'accord pour le respecter entièrement ».

A....., le

Nom et signature :

Protection des données

Les adresses, numéros de téléphone, adresses mail et autres données sont nécessaires dans le cadre de la gestion de l'activité « préparation au baptême ». Les données sont conservées pendant la durée de la préparation pour la bonne administration du culte catholique. Elles sont destinées à la paroisse.

Tout au long de l'activité concernée et pendant une durée de trois ans après la fin de l'activité :

1- Les adresses mail peuvent être utilisées par la paroisse afin de transmettre des informations concernant la vie de nos paroisses. Les données sont conservées pendant une durée de trois ans après la fin de l'activité concernée. J'accepte de recevoir sur l'adresse mail communiquée les informations concernant la vie de nos paroisses :

Père (ou tuteur) Oui Non Mère (ou tutrice) Oui Non

2- Les adresses mail peuvent aussi être utilisées par le Diocèse de Vannes afin de transmettre des informations concernant la vie du Diocèse de Vannes notamment l'appel au Denier de l'Eglise et plus généralement tout appel aux dons. Les données sont conservées pendant une durée de trois ans après la fin de l'activité concernée. J'accepte de recevoir sur l'adresse mail communiquée les informations concernant le Diocèse de Vannes (Newsletters d'actualité, communication de l'Evêque) :

Père (ou tuteur) Oui Non Mère (ou tutrice) Oui Non

J'accepte de recevoir sur l'adresse mail communiquée les informations concernant l'appel au Denier de l'Eglise du Diocèse de Vannes:

Père (ou tuteur) Oui Non Mère (ou tutrice) Oui Non

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Vannes – 14 rue de l'Evêché – CS 82003 – 56001 VANNES CEDEX

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Fait à : Le :